



ATELIERS ARTISTIQUES

et de *loisirs* 2016/2017

Stage hip-hop

Jeudi 20 et vend. 21 avril 2017

A retourner complété impérativement avt le 10 avril .

Nom et prénom des parents:-----

Nom et prénom de l'enfant:-----

Fille :

Garçon :

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal Ville : _____

Téléphone portable : _____

Téléphone fixe : _____

E- mail (écrite en lettre majuscule pour une meilleure compréhension)

Nous nous engageons à ne pas mettre votre adresse mail visible par tous. Elle nous permettra de vous donner des informations sur les stages hip-hop ou sur l'association.

Veillez cocher la case dans le(s)quel(s) vous vous inscrivez.

L'adhésion à l'année est obligatoire pour toute inscription (si vous avez déjà adhéré lors du dernier stage, il n'est pas nécessaire de reprendre une adhésion pour l'année 2017).

Cocher la case de l'atelier	Adhésion à l'année pour une personne	7€	
	Adhésion à l'année pour 2 personnes ou plus d'une même famille	9€	
	COTISATION DE L'ATELIER POUR LA DEMI-JOURNEE		
	Atelier hip-hop 8/12 ans 10h à 12h	8€	+ l'adhésion
	Atelier hip-hop 13/16 ans 14h à 16h	8€	+ l'adhésion

CICERONE

Centre d'accompagnement et d'animation
45, Avenue Maurice Bailly – 86400 CIVRAY
Tel: 05 49 87 91 43

Mail : cicerone.civray@wanadoo.fr

Notre site internet : <http://cicerone.centres-sociaux.fr/>

Notre page facebook : associationcicerone

Autorisation parentale (tuteurs légaux ou responsables)

Je soussigné Mr ou Mme _____ autorise mon fils/
ma fille _____ À participer au stage hip-hop
organisé par l'association CICERONE

J'autorise la photographie et la vidéo :

- pour usage interne : lors des ateliers et lors d'expositions au pôle associatif
- pour publication dans la presse
- pour publication sur le site et la page facebook de l'association

Pièces à fournir obligatoirement :

- Fiche d'inscription dûment remplie
- L'autorisation parentale pour les adhérents mineurs
- Le règlement du stage avec l'adhésion avant le 10 avril

Date :

Signature :

Règlement intérieur des ateliers

Le stage se déroule au pôle associatif au 45, avenue Maurice Bailly à Civray.

L'atelier hip-hop a lieu les 20 et 21 avril 2017 pendant les vacances scolaires.

En cas d'intempéries, nous nous reportons aux décisions du conseil général (www.cg86.fr)

L'encadrement est sous la responsabilité de l'Association CICERONE.

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'animatrice avant de laisser l'enfant dans la salle et être présents à la fin des séances.

Il est recommandé d'équiper les enfants de vêtements adaptés à la pratique sportive ainsi que d'apporter une bouteille d'eau.

Prévenir l'association Cicérone en cas d'absence de l'enfant.

Possibilité de remboursement pour problème de santé ou déménagement sur présentation d'un justificatif.

Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance de ce règlement intérieur et en accepte les clauses.

Date :

Signature :



STAGE HIP-HOP **Pendant les vacances scolaires**

LE JEUDI 20 et vend. 21 avril

De

10h à 12h pour les 8-12 ans
14h à 16h pour les 12-16 ans
Dans les locaux de l'espace associatif.

Tarif : 8€uros la demi-journée

Inscriptions et paiement à faire
impérativement
Avant le 10 avril

S'adresser à Cicérone.
Au:05.49.87.91.43